

Le Bureau communautaire s'est réuni le 03 décembre 2020, sur convocation du Président envoyée le 27 novembre 2020.

Présents(es) : F. CHARTREUX, JP COUTEAU, L. GUYOT, J. BOCANEGRA, P. MONALDESCHI, D. PICARD, C. SAUVAGE, E. PAYEUR, O. HEYOB, E. POIRSON, X. COLIN

Excuses : R. SILLAIRE, JL STAROSSE, A.HARMAND, JL CLAUDON, R. ARNOULD, M. GUEGUEN

BU2020-21 – MOBILITE (8.7) - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS NATIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (FNADT) CONCERNANT L'ETUDE POUR LA REALISATION D'UN SCHEMA DES MOBILITES ACTIVES DU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA CC2T.

La communauté de communes Terres Toulouises, AOM depuis le 1^{er} avril 2018, souhaite établir un **schéma des mobilité actives du quotidien sur son périmètre**.

En matière de mobilités douces, le territoire est maillé par des itinéraires cyclo-touristiques : voies vertes, chemins de halage (sous maîtrise d'ouvrage VNF), itinéraire cyclable de la boucle de la Moselle (au croisement de la V50 et de la V52), chemin du Toul Thiaucourt. Une étude pilotée par le Département de Meurthe et Moselle est actuellement en cours sur la définition d'un schéma directeur départemental des itinéraires cyclo-touristique.

En complément de cette étude à l'échelle départementale, il convient de définir précisément sur le périmètre intercommunal le schéma des itinéraires actifs pour la mobilité du quotidien.

Le recours à un bureau d'étude spécialisé en matière de nouvelles formes de mobilité est nécessaire.

L'étude devra comprendre 3 volets :

- Les infrastructures : diagnostic de l'existant, des projets d'aménagements, analyse de potentialités, définition d'un maillage, typologie des aménagements proposés, chiffrage et programmation.
- Les services : déclinaison de propositions d'actions chiffrées et adaptées à la configuration du territoire
- La communication : déclinaison de propositions

La présente délibération porte sur une demande de subvention pour cette étude. Le plan de financement prévisionnel de cette étude se décline ainsi :

DEPENSES	Montant € HT	RESSOURCES	Montant	%
ETUDE SCHEMA DES MOBILITE ACTIVES DU QUOTIDIEN	34 000	ETAT	13 600	40
		• FNADT FONDS PROPRES CC2T	20 400	60
TOTAL	34 000	TOTAL	34 000	100

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat, pour l'étude d'un schéma des mobilités actives du quotidien sur le territoire de la CC2T, au titre du FNADT
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.